

Chers concitoyens,

Depuis la rentrée scolaire de mars les enfants ont regagné leur école, ainsi que l'espace bibliothèque partagé.

L'ensemble a été rendu accessible aux personnes handicapées, il est mieux équipé, plus lumineux, plus confortable et attrayant pour le bien être quotidien des élèves et de l'équipe enseignante.

Je tiens à remercier les enseignantes qui ont «subi» deux déménagements mais également les élèves, les parents d'élèves et bénévoles qui ont participé dans la bonne humeur à ce « chambardement ».

Je vous invite à venir nombreux visiter les lieux lors de la fête du village samedi 29 juin.

Par ailleurs le projet de PLU arrive à son terme. Ce document constitue, avec les schémas directeurs d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale, une base de connaissance très détaillée de notre territoire.

Notre volonté est de doter notre commune de ces outils indispensables à son développement maîtrisé et harmonieux.

Je vous souhaite, avec l'équipe municipale, un bon été.

Alain Rimet

Au sommaire

- Alpages
- PLU
- Sécurité routière
- Inauguration de la bibliothèque
- L'école est finie
- Vos rendez-vous





Alpages

Sur l'ensemble des alpages de l'Isère, la FAI propose une nouvelle signalétique. Elle est installée ce printemps par les bergers et les élus des communes. Elle se veut toujours plus de pédagogie pour les promeneurs afin de partager cet espace de montagne en toute sécurité et bonne intelligence.

Soyez attentif !

Abri de berger

Le projet de réhabilitation du **Habert du Mousset** avance. Le dossier a obtenu l'attribution des 70% de subventions (Région – Europe). Les travaux seront réalisés par l'entreprise Alpibois, entre le 15 et 20 juillet. Ce projet réunit les deux communes Sainte Agnès et Saint Mury. Si des habitants volontaires sont intéressés à donner un coup de main, et que vous êtes disponibles entre le 13 et le 19 juillet (même 1 ou 2 journées) vous pouvez vous manifester auprès de Marc ou Muriel.



Saison 2019

Le groupement Jean Collet montera environ 600 brebis, gardées par Patrick Pelle comme l'an dernier. Le troupeau commencera à pâturer sur la Sitre, puis viendra sur le Mousset (où normalement le berger pourra utiliser le Habert réhabilité, puis le troupeau continuera la saison sur Jean Collet et Lac Blanc, avant de revenir au Mousset et à la Sitre.

Alpage du Jarlon

Des travaux ordinaires d'entretien de chemin d'accès sont réalisés ce printemps, partagés financièrement entre la commune et le groupement.

Les alpagistes font remarquer les dégâts causés par les sangliers dans la partie basse de l'alpage à l'automne dernier. Sur l'ensemble de la commune, leur augmentation importante cette dernière année a fait l'objet d'une mobilisation des agriculteurs et des chasseurs pour tenter de réguler la population.

Finalisation du PLU

Le POS, Plan d'occupation des sols, de 1991 est devenu caduc en mars 2017 en application de la loi ALUR. Actuellement, la gestion des permis de construire se fait selon le RNU, règlement national d'urbanisme, qui ne tient pas compte des spécificités de la commune.

Afin de maîtriser l'avenir de notre commune nous avons choisi d'étudier un Plan Local d'Urbanisme adapté à notre territoire. Il aura une durée de vie de 10-12 ans.

Rappel des dates et avancée du projet :

Automne 2016 choix du Cabinet BDA et démarrage des études de diagnostic. Établissement du diagnostic agricole en présence des agriculteurs, des représentants du syndicat et de la chambre d'agriculture.

En 2017, présentation du diagnostic aux élus et aux personnes publiques associées.

Présentation publique du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et approbation par le conseil municipal en mai 2018. Ateliers-balades découverte sur le terrain durant l'été 2018.

Fin 2018, début 2019, réunions avec les partenaires publics associés pour recueillir leurs remarques.

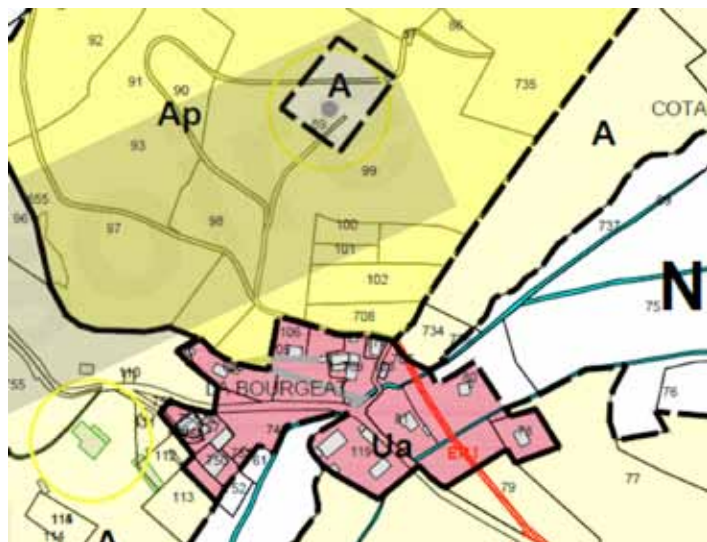
Présentation du projet à la population le 5 juin 2019 (disponible sur le site de la commune).

Aujourd'hui le projet est en cours de finalisation. Vous avez la possibilité de consulter le document provisoire en mairie et de donner un avis écrit sur le registre à votre disposition du 17 juin au 4 juillet.

Début juillet le projet sera arrêté par le conseil municipal puis transmis à l'état et aux personnes publiques associées qui auront 1 mois pour donner leur avis.

Aux environs de septembre, immédiatement après l'enquête publique et pour une durée de 1 mois, vous pourrez consulter l'ensemble des pièces du PLU et transmettre votre avis au commissaire enquêteur.

Ce n'est qu'après la remise de son rapport que notre PLU sera approuvé et applicable, fin d'année 2019.



Sécurité routière des hameaux

Nous sommes sollicités à la demande de riverains pour aménager et sécuriser les traversées de certains hameaux.

Le constat : L'étroitesse de certains endroits, le manque de visibilité, la largeur de la voie, pas de trottoirs pour les piétons.

Il est nécessaire de modérer nos allures en fonction de ces impondérables, en rappelant que chacun doit rester maître de son véhicule. En 2017 un comptage des véhicules a été fait au niveau de la Bourgeat et avait enregistré 800 véhicules/jour à l'entrée de notre village. Ce chiffre ne prend pas en compte les déplacements par St Mury pour rejoindre Lancey.

Nous avons écouté vos remarques et après avoir pris conseil auprès des services des routes du département nous allons aménager :

- La Bourgeat, en créant une écluse centrale à la descente pour limiter la vitesse
- La Gorge, avec la création d'un sens de circulation entre le chemin des cascades et le chemin du Vorz. Une signalisation adaptée dans la ligne droite du hameau sera également ajoutée avec une zone piétons et un aménagement plus sécurisé pour les arrêts de bus.
- Quelques points particuliers seront aussi traités dans d'autres hameaux avec la réfection des peintures existantes (piétons, bus,...)
- Quelques zones 30 seront peintes au sol pour améliorer la cohabitation de tous les déplacements en toute sécurité et faciliter les usages.

Inauguration de la bibliothèque

Une nouvelle page de la bibliothèque s'ouvrira samedi 29 juin. Vingt sept ans après sa création et son installation dans les combles de la mairie, cet espace pourtant chaleureux n'était plus adapté aux nouvelles exigences d'un tel équipement.

L'accès aux personnes à mobilité réduite rendu obligatoire par les nouvelles normes permettra enfin à chacun de fréquenter le nouvel équipement plus aisément et le travail de l'équipe de bénévoles s'en trouvera largement facilité.

Il semble en effet que la mise en réseau des bibliothèques du Grésivaudan soit devenue une réalité concrète pour les adhérents depuis le passage de la navette chaque quinzaine. Les lecteurs de Sainte-Agnès et de Saint Mury se sont largement appropriés la chance de réserver des ouvrages sur tout le territoire et le volume des livres emprunté ailleurs augmente régulièrement depuis le premier passage de la navette. Notre installation au rez-de-chaussée soulagera grandement le dos des bénévoles !!

Nous espérons que cet espace partagé avec l'école sera l'occasion de nouveaux projets, la présentation d'oeuvres de deux artistes locaux (Marco D'orta et Marie-Claude Sachet) lors de l'inauguration ouvrira d'ailleurs le chemin d'une dynamique renouvelée. Quelques fauteuils permettront de feuilleter les ouvrages tran-

quillement dans notre coin café et c'est dehors et face aux montagnes qu'on pourra s'installer aux beaux jours.

Pas de doute que convivialité et accueil seront les maître mots de notre nouvelle bibliothèque.

Nous vous invitons donc chaleureusement samedi 29 juin à partir de 11h à l'inauguration.

La première permanence dans les nouveaux locaux se tiendra comme d'habitude à partir de 10h, l'occasion de prendre votre cotisation et de piocher gratuitement les livres désherbés dans les bacs à dons.



Etat Civil

Naissances :

- Étan PAPET né le 3 juin 2019.
- Milo, Ethan LOUBET né le 8 Mai 2019

Mariages :

- Emmanuel BONIFACIO et Mme Flore SOMON le 30 Mars 2019.

Décès :

- M. THEVENON Fernand, Jules, Joseph le 21 janvier 2019
- M. Firmin, Paul, Camille BRUNET-JAILLY le 22 Mars 2019

Urbanisme

Les informations seront disponibles prochainement sur le site de la commune.

L'école est finie !

Non ce n'est pas seulement le titre de la célèbre chanson de Sheila, c'est le cri de joie qu'ont poussé ensemble, les enfants, les institutrices, les parents et avec eux, les élus, en cette rentrée de printemps 2019



Cet environnement rénové permet maintenant aux enfants et aux institutrices de bénéficier d'espaces de travail mieux adaptés et d'un cadre de vie beaucoup plus agréable et sécurisé.

Ainsi ont été aménagés :

- Une entrée de la cour de l'école réaménagée, avec des gabions plus esthétiques permettant le maintien des talus et réservant un stationnement pour personne à mobilité réduite
- Un nouveau portail d'entrée à fermeture électrique équipé d'un digicode et d'un vidéophone
- Un nouveau préau, métal/bois, vaste et lumineux, reprenant les formes de nos montagnes
- Un nouvel escalier extérieur reliant la cour de l'école à l'entrée de la mairie.
- Un espace rangement, au fond du préau, permettant de stocker les équipements des jeux d'extérieur.
- Une rampe qui permet aux personnes à mobilité réduite, l'accès à l'école et à la nouvelle bibliothèque.
- Après avoir poussé la grande porte vitrée de l'école, un véritable accueil qui permet une meilleure circulation des enfants et est équipé de casiers et de porte-manteaux neufs.
- Un espace de travail réservé aux institutrices, équipé d'un mobilier intégré et d'une grande baie vitrée laissant entrer la lumière.

- Une classe des CP-CE1 entièrement repeinte, insonorisée et équipée d'un éclairage plus adapté et d'un mobilier neuf, et disposant maintenant d'une issue de secours pour la sécurité de tous.
- Une classe des C2-CM1-CM2 du premier qui a été également et en partie équipée de mobilier neuf et qui sera repeinte durant l'été (non finalement, tout n'est pas fini...)

Et... un grand espace partagée au rez-de-chaussée, avec la nouvelle bibliothèque, équipée de mobilier neuf et d'une kitchenette. L'espace de l'ancienne bibliothèque mansardée qui n'était pas accessible aux personnes à mobilité réduite sera maintenant dédié à l'école.

Un beau projet qui a dû attendre un assainissement des finances de la commune pour pouvoir enfin se réaliser. Un projet qui a pu avancer grâce à de nombreuses réunions de concertation avec les institutrices, les bénévoles de la bibliothèque et les parents d'élèves. Bref une belle réalisation dont le succès appartient aujourd'hui à tous !

Un grand merci à tous ceux qui ont permis le déménagement de la classe de Véronique au presbytère et son ré-aménagement dans l'école rénovée. Leur participation a largement limité les désagréments inhérents à tous des grands travaux. Merci donc à tous les parents et aux habitants de nos deux communes qui se sont rendus disponibles et merci à nos services techniques. Nous remercions évidemment aussi l'Etat, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de nous avoir accordé des subventions sans lesquelles ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Inaugurer l'école le samedi 29 juin prochain à 11h, c'est une chose... Mais lui trouver un nom serait encore mieux non ? Alors envoyez, petits et grands, vos propositions avec l'objet « Un nom pour notre école » à mairie.ste-agnes38@orange.fr Bonnes vacances méritées à tous les enfants, enseignants et parents et bonne rentrée 2019 !

Bonnes vacances méritées à tous les enfants, enseignants et parents et bonne rentrée 2019 !

Conseil municipal des jeunes

Cette année le CMJ a été sensibilisé à l'environnement forestier.

Avec l'aide de l'ONF, de l'association des sylviculteurs de Belle-donne, d'habitants initiés, ils ont travaillé à un projet de course d'orientation sous forme de sentier pédagogique "découverte du milieu forestier" pour aborder plusieurs thèmes : l'arbre et son rôle écologique, la forêt communale de Sainte Agnès, les essences d'altitude, la faune, la sylviculture aujourd'hui et les usages du bois...

Nous espérons voir ce projet aboutir en fin d'été afin de proposer une animation aux petits et aux grands le dimanche 8 septembre. Retenez la date !

Mieux comprendre la forêt pour l'apprécier, s'y promener et la respecter.

Un sentier pédagogique et une course d'orientation à Pré-Marcel

Réalisés par le CMJ & Corentin Roux

ENTREZ DANS LA FORET !



Joshua, Valentine, Linn, Antoine, Noemie, Charline, Camille, Zia et Amie la chauve-souris vous invite à rentrer dans la forêt pour mieux la découvrir !

Avant de partir à l'aventure, assure toi bien d'être muni de :

- La carte et la feuille des questions à télécharger via ce qr code :
- Un stylo
- Des bonnes chaussures

Facultatif :

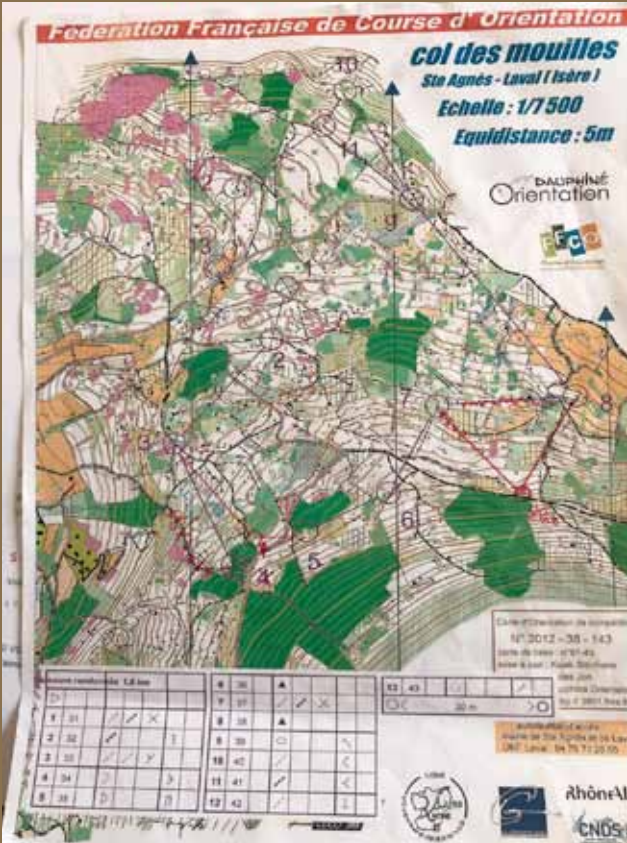
- Un smartphone doté d'une connexion pour visionner des vidéos ou écouter des audios au cours de ce périple



BON VOYAGE

A chaque étapes observez, lisez, écoutez et repondez !

- 1
- 2 Mais qui à mangé la pomme de pin ?
- 3 Quels oiseaux entendez-vous ?
- 4 Combien mesure cet arbre ?
- 5 Quelles sont les 7 essences ?
- 6 Quelle est l'histoire de cet arbre ?
- 7 Comment sait-on que le chevreuil passe par là régulièrement ?
- 8 A quoi sert le bois coupé de la forêt ?





Ste Agnès – St Mury

*L'ignorant affirme,
le savant doute,
le sage réfléchit...*
Aristote

...la Maison pour Tous !

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de l'association en début d'année, ainsi d'autres bénévoles actifs apportent leurs idées novatrices et s'impliquent avec l'objectif de tisser du lien social et intergénérationnel sur nos villages.

Soutenue par les municipalités avec notamment la mise à disposition de salles pour les activités et les manifestations, du « Grésivaudan » et du « Conseil Départemental Isère », elle agit avec les acteurs du territoire : le « Grand Joly » pour la soirée « **Chansons de Paris** », le « Goupil » pour « **Trock'n Music** », l'APESAM pour la « **Fête aux Villages** » avec les « Grands jeux », etc.

Pour concrétiser son projet d'accès à la culture pour tous, l'association propose des activités hebdomadaires « **Expression libre** » et « **Je Dessine** » pour les enfants ; le Qi Gong, la Gym remise en forme, les **Marcheurs du Mardi**, le **Tennis de table** ou la **Zumba** (qui recherche un nouvel animateur pour la saison prochaine), des ateliers et sorties découvertes « **Oenologie** » et « **Cosmétique bio** » cet automne pour les jeunes et les adultes ; le stage Vidéo « **Silence, on tourne** » pour les ados.

C'est aussi l'animation festive et culturelle avec des manifestations conviviales : de la musique, du théâtre « **Le Revizor** », « **Belledonne et Veillées, mon village en 2050** », « **Les rendez-vous de Belledonne, quel avenir pour nos territoires** » en partenariat avec l'UICG, « **les Rois d'Ici** », etc.

L'association est ouverte à d'autres propositions d'activité autour des pratiques sportives, culturelles ou de valorisation du patrimoine, n'hésitez pas à prendre contact.

Contact MJC : 04 76 45 68 52

www.mjc-mpt-gresivaudan.fr/maison/mjc-sainte-agnes/

Participez aux Conseils Municipaux !

Dates affichées en mairie et sur le site de la mairie.

✓ Conseils Municipaux

Extrait des délibérations. Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.sainte-agnes.fr rubrique **Documents - Délibérations**.

Conseil du 7 novembre 2018

- Recrutement et rémunération de Muriel Gamond et Laure Dentel pour le recensement de la population 2019.
- Demandes des subvention pour la mise en conformité de l'accessibilité PMR et l'isolation du Restaurant du Grand Joly, de la salle du Lac Blanc et des sanitaires. La mise en conformité PMR est évaluée à 73 540 €HT, l'isolation thermique à 105 000€.
- Validation des indemnités IEMP des agents territoriaux.
- Modification du Bail de chasse et fixation du montant du bail : cette modification précise l'autorisation de la chasse sur une zone située sur la commune de Saint Mury mais qui appartient à Sainte-Agnès.

Conseil du 14 novembre 2018

- Financement des travaux du préau-école-bibliothèque : un emprunt de 180 000 € pour un durée de 20 ans est contracté auprès du Crédit Mutuel au taux fixe de 1,44%. Un crédit relais de 132 000 € de 24 mois à 1,04% est pris pour le paiement des travaux dans l'attente des subventions.
- Modification du tableau des emplois suite au recrutement pour le poste de chargé de ressources humaines-finances et comptabilité.

Conseil du 23 janvier 2019

- Élection d'un nouvel adjoint, M. Marc Bourgeat suite à la démission d'Arlette Dubourdeau.
- Assistance de la Fédération des Alpage de l'Isère pour la réhabilitation du habert du Mousset : deux phases de suivi technique pour 1155 € HT et 770 € HT pour un montant total des travaux de 22 657 € dont 70% seront subventionnés par la région et l'europe.
- Acquisitions d'un tableau de Mme Claudie Sikirdji d'une valeur de 1300 € exposé dans l'accueil de la mairie ainsi qu'une sculpture en bois de M. Jean Rosset-Boulon d'une valeur de 2000 € qui sera installé devant la mairie.

Conseil du 8 mars 2019

- Demande de subvention pour l'aménagement de la bibliothèque pour un montant total de 17 915 € HT.
- Aménagement de la place de la mairie - réseau d'eau pluviales et traitement des espaces verts pour un montant de 14 232 € HT.

- Mise en place d'une Maison de Service Au Public : le conseil affirme sa volonté de participer à ce service à raison de

2 à 3h par semaine. Le projet est en cours de montage sur les balcons de Belledonne par la mairie des Adrets.

- Tableau des emplois : suppression d'un poste d'agent administratif 2° classe pour la création d'un poste 1° classe à 32h hebdomadaire.

Conseil du 5 avril 2019

- Vote des comptes de gestion et administratif 2018. Affectation du résultat du budget principal sur le compte d'investissement pour l'année suivante.
- Fixation des taux de fiscalité directe : les taux sont maintenus inchangés par rapport à 2019 suite aux conseils de la trésorerie. La taxe d'habitation s'élève à 13,55 %, la taxe foncière bâtie à 28,16% et la taxe foncière non bâtie à 52,98%.
- Vote du budget 2019 : 625 211 € pour le fonctionnement, 585 551 € pour l'investissement. Une correction des écritures au conseil suivant a été nécessaire pour corriger une erreur technique.
- Mise en conformité PMR du Grand Joly et de la salle du Lac Blanc : poursuite d'étude pour le cabinet Studio On pour la consultation des entreprises et les dossiers de subventions pour 1940 € HT. Mission optionnelle de 5010 € HT pour la Direction d'Exécution et l'Assistance pour les Opérations de Réception des travaux.

Conseil du 12 juin 2019

- Avis favorable pour la création d'une Maison des Services Public mutualisée entre les communes de Theys, Laval, Saint Mury, Hurière et Sainte-Agnès.
- Subvention aux associations (voir le tableau associé)
- Demandes de subventions pour les travaux d'entretien forestiers réalisés par l'ONF pour un montant de 8020 € et pour la valorisation de bois énergie pour 2720 €.
- Convention pour l'installation et le fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission. Cette informatisation concernera les actes officiels de la mairie (soumis au contrôle de légalité), les documents de comptabilité, les marchés publics et l'archivage de l'ensemble des documents.
- Décision modificative du budget 2019 : correction d'une erreur matérielle dans le budget primitif et intégration de nouveaux éléments. Notamment, l'emprunt sur le budget de l'eau intitulé « Pico Centrale » a été refusé par la communauté de commune dans le cadre du transfert de compétence de l'eau et doit être réintégré au budget communal.

Associations	Subvention
MJC Sainte-Agnès - Saint Mury	600 €
APESAM	500 €
A.D.M.R.	100 €
Comice agricole du balcon de Belledonne	100 €
Amicale des sapeurs-pompiers	200 €
Espace Belledonne	200 €
Radio Grésivaudan	100 €
Association des Maquis du Grésivaudan	100 €
Ligue contre le cancer	100 €
France Alzheimer	100 €

Des villages à vivre

samedi 16 novembre - 18h
Salle des fêtes de Saint Mury

Belle donne veillées 2019
 Réservation 04 76 45 68 52

Mon village en 2050
 Imagine... l'évolution du cadre de vie dans nos villages de montagnes. Changements climatiques, mutations sociales, nouvelles façons de travailler... comment notre quotidien sera transformé ?
 Pour enrichir la discussion, les enfants des écoles exposeront leurs travaux et les ados témoigneront en photos de leur regard sur le village aujourd'hui. Une veillée pour un temps fort d'échange, de témoignages et de créativité !

Soupe toujours !
 La soupe traverse les âges. Toute l'équipe de la MJC va vous régaler avec un ribambelle de soupes et un plateau de fromages du cru. À vous de nous étonner en apportant le dessert de votre choix.

Black jack Théâtre d'improvisation/humour
Compagnie Les Bandits Manchots
 Trois comédiens à notre écoute pour mettre en scène le village du futur et improviser sur tous les thèmes abordés pendant le temps de parole. 100% sur mesure avec de l'humour, en musique et des idées qui décoiffent.

Durée 1h - Tout public
Participation aux frais : 5 € et un dessert par famille
 Veillée proposée par les communes de S^{te} Agnès et S^t Mury Monteymond avec la complicité de la MJC S^{te} Agnès-S^t Mury
Programme complet de Belledonne et Veillées en Mairie

Cosmétique, du bio ! Ateliers le samedi matin
 animés par Monteymond Nature

12 octobre : Découverte cosmétique
 Décryptage des étiquettes de produits cosmétiques, analyse de la toxicité, formulation de la cosmétique.

23 novembre : Fabrication cosmétique naturelle
 Physiologie de la peau, création de sa crème visage.

6 juin : Huiles végétales
 Les plantes (sortie nature), création d'une huile démaquillante, fabrication d'un macérât huileux.
 Contact MJC, Danièle Roux 04 76 40 78 30

AMAP du Vorz... 10 ans déjà !

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne pratiquée par des fermes qui agissent en faveur de leur environnement naturel, social et économique.

Rejoindre une AMAP, c'est faire le choix d'être partenaire de producteurs locaux et recevoir chaque semaine des produits sains et de saison, mais c'est surtout contribuer à son fonctionnement : relations avec les producteurs, distributions des produits, etc.

Sur notre village, l'AMAP du Vorz, c'est :

- Une cinquantaine de familles "consom'acteurs" adhérentes de S^{te} Agnès et S^t Mury ;
- Des denrées en contrats réguliers avec des producteurs locaux toutes les semaines ou en semaines alternées : paniers de légumes, pain, œufs, produits laitiers ;
- Des produits en commandes groupées : fruits de saison, poissons, poulets, viandes, farine et huile, bière, vins, savons, cosmétiques, etc. ;



Pour les permanences : rendez-vous tous les mardi soir entre 18h 30 et 19h 30 place Saint Mury : un grand moment d'échanges et de convivialité !

Restaurant Au Goupil

 Produits de saison, frais et locaux. Belledonne et sa vallée au coeur de vos assiettes.
 04 76 45 25 76
 Le Col des Mouilles
 Sainte-Agnès

Le Grand Joly
 Restaurant - Chambre d'hôtes
 Salle des fêtes
 Tel 04 76 45 68 78
 www.restaurant-le-grandjoly.fr

Association La Boulange

 Pains, brioches, viennoiseries et biscuits
 Au four à bois au levain et bio
 Livraisons mercredi et samedi
 Claire et Vincent Lamorinière St Mury
 laboulangebelledonne@gmail.com
 06.68.16.96.46

Relais Assistants Maternels & Multi-Accueils

Le sommeil de votre enfant
 Parents et professionnels : je vous propose une soirée débat sur le sommeil de votre enfant, afin de comprendre ses enjeux, et prévenir ou résoudre ses troubles. Sylvie DUTHEL, médecin de crèche, fera une présentation puis animera le débat.
 « Prendre soin du sommeil de son enfant, c'est lui assurer un développement harmonieux »
Jeudi 19 septembre 2019 à 19h
à la salle du presbytère de Saint-Agnès

 RENSEIGNEMENTS :
 Géraldine Briole (Animatrice du RAM)
 ram.balcondelbelledonne@le-gresivaudan.fr
 06.02.52.65.73
 www.le-gresivaudan.fr

Relief
 Bulletin municipal de Sainte-Agnès.
 Directeur de la publication : A. Rimet
 Rédaction : toute l'équipe municipale & Jean-Claude Drost
 Photos : N. Moussy, P. Lemoine
Un article, une info, une photo ou une participation au journal ?
Contactez la mairie !



Mairie de Sainte-Agnès

tél. : 04 76 71 48 85
 fax : 04 76 13 04 84

CHANGEMENT d'horaires

Ouverture au public :
Mardi et Jeudi
13h30-17h

Secrétariat joignable :
 Lundi, Mardi, Jeudi
 8h30-12H30 et 13h30-17h00
 Mercredi de 8h-12h

Vous souhaitez recevoir les infos de la mairie par internet ?
 Envoyez-nous un courriel.

mairie.ste-agnes38@wanadoo.fr

www.sainte-agnes.fr



Mme Catherine Kamowski

Députée de le 5^e circonscription de l'Isère

Contact :
 catherine.kamowski@assemblee-nationale.fr

ou
 circo3805@gmail.com

Les rendez-vous de vos deux villages

C'EST LA FÊTE AUX VILLAGES !

LE 29 JUIN

11h

INAUGURATION
DE L'ÉCOLE / BIBLIOTHÈQUE
DE STE AGNÈS
SUIVI D'UN POT DE
L'AMITIÉ À **12h**

19h

BARBECUE
DE L'AMICALE DES POMPIERS
DE ST MURY - STE AGNÈS

14h

KERMESSE
ÉCOLES DE ST MURY - STE AGNÈS
ORGANISÉ PAR L'APESAM
(Association des parents d'élèves
de Ste Agnès et St Mury)
et la participation de la
MJC ST MURY - STE AGNÈS

21h

BAL
À L'ÉCOLE DE STE AGNÈS
AMENEZ VOS DESSERTS,
IIS-SERONT VENDUS
AU PROFIT DE L'APESAM






Séances de Cinéma gratuites en plein air

**Pour votre confort
apporter un siège pliant
et une couverture**

Dès 20h, l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers du Vorz
propose un barbecue en
ouverture des séances de cinéma




Samedi 6 juillet à Sainte Agnès, cour de l'école

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Comédie de Nicolas Vanier
Paris 1930. Paul n'a toujours eu
qu'un seul et même horizon : les
hauts murs de l'orphelinat.
Confié à une joyeuse dame de la
campagne et à son mari, l'enfant des
villes, récalcitrant et buté, arrive dans
un monde mystérieux et inquiétant...

Samedi 24 août à Saint Mury, cour de l'école

COCO
Animation de Lee Unkrich
Depuis plusieurs générations, la
musique est bannie dans la famille
de Miguel.
Un vrai déchirement pour le jeune
garçon dont le rêve ultime est de
devenir un musicien aussi accompli
que son idole, Ernesto de la Cruz...

A partir de 5 ans

LA COMPAGNIE ENTRE EN SCÈNE

LE REVIZOR
de Nicolai GOGOL
Mise en scène : Irène Jargot

Samedi 28 septembre à 20h
Salle des fêtes
Saint Mury

Dans un petit bourg russe, on attend un REVIZOR, l'inspecteur général de Saint-Petersbourg. Le gouverneur, la juge, la directrice des postes, celle des hôpitaux et quelques marchands s'efforcent de le séduire, voire de corrompre ce REVIZOR. Mais, celui-ci semble plus opportuniste que voyou, séducteur plus que tyran, rêveur plus que puissant. On le prend pour un haut fonctionnaire ? Mais qui est cet Ivan Alexandrovitch Khlestakov ? Nicolai Gogol peint avec humour dans cette comédie, sans peur de faire tomber les masques, les travers d'une société...

PàF : 10€ - info 04 76 45 68 52

Le rendez-vous des musiciens amateurs, 8^{ème} édition

On apporte à manger,
la MJC organise le barbecue
et on paie les boissons
"Au Goupil" qui nous accueille

**Scène ouverte, musique
en plein air à partir de 19h**

Trock'n Music

mercredi 3 juillet
Col des Mouilles

Contact musiciens
04 76 40 96 13
Informations
04 76 45 68 52

S^t Agnès - S^t Mury

Silence, on tourne !

Stage vidéo
ados 11/18 ans
animé par un pro :
Valentin Bouché !

Écriture du scénario, découverte de la technique... et tournage !

Organisation :
du 21 au 25 octobre de 10h à 18h
(tkt on s'arrête pour déjeuner !!! apporte ton pique-nique)

Lieu : salle des fêtes de S^t Mury
Tarif : selon QF (maxi 80€)
Information, réservation :
Danièle Roux 04 76 40 78 30

Les rendez-vous de Belledonne

**« Quel AVENIR pour nos TERRITOIRES ?
AGIR, plutôt que SUBIR »**

Fidèles à « l'esprit » des saisons précédentes, ces Rencontres, introduites par des témoignages, des documentaires ou des conférences gesticulées, nous invitent, par l'échange, le débat en présence de spécialistes du thème, à nous impliquer dans la vie locale et à devenir des acteurs de changement.

D'octobre à mars, les premiers dimanches du mois, nous explorerons dans les communes de Theys, Les Adrets, Laval et Saint Mury, différents aspects de l'interaction entre les activités humaines et notre environnement local.

Au centre des problématiques abordées : les paysages, les ressources (forêts, agriculture, énergie), les villages, l'économie locale, la démographie, le tourisme, le patrimoine...

Quel futur pour des activités aux intérêts parfois contradictoires, dans le contexte du changement climatique, de l'évolution démographique et des nouvelles relations au travail induites par le développement du numérique (télétravail, coworking) et par la nécessité d'optimiser les déplacements.

Des initiatives et réalisations locales « vertueuses » seront présentées, illustrant que demain se prépare dès aujourd'hui.

Les dimanches, en fin d'après midi

- 6 octobre 2019
- 3 novembre 2019
- 1^{er} décembre 2019
- 2 février 2020 (S^t Mury, l'énergie ?)
- 1^{er} mars 2020

À l'approche des dates, les informations pour chaque manifestation (lieu, thème, horaires) seront communiquées et disponibles sur le site www.uicg.fr

